

3.2.2.a. Estimation de la rémunération sectorielle du facteur travail

Le tableau n° 5 présente la répartition sectorielle désagrégée de la rémunération des facteurs⁷ tels qu'évoqués ci-haut. Comme l'enquête budget- consommation réalisée en 1994 ne couvrait que les villes de Libreville et de Port Gentil, il serait difficile de généraliser les résultats sur toute la population du Gabon. Le tableau n°3 tente d'esquisser un taux moyen national de répartition de revenus par catégorie socioprofessionnelle. Alors que les deux villes en question comptent ensemble plus de 60 % de la population du pays, contre à peu près 25 % des populations rurales, il nous semble réaliste d'admettre que le taux pour ces dernières villes est représentatif pour tous les milieux urbains. Un taux moyen pondéré –où le poids est démographique, entre le taux des centres urbains et celui des campagnes⁸ est alors dégagé et utilisé pour la plupart des secteurs économiques.

Certains secteurs de l'économie paraissent particulièrement favorables à certaines catégories socioprofessionnelles qu'à d'autres, en raison soit de la technologie utilisée ou de leurs emplacements socio-géographiques. A titre d'exemple, il paraît logique de considérer, en termes de proportion, que le secteur « poste et communication » à moins d'ouvriers non qualifiés que celui de l'agriculture, de l'élevage et pêche.

Le tableau n°4 tente de répondre à ce problème et réestime les proportions particulières de répartition de revenus pour un certain nombre de secteurs de l'économie gabonaise.

Tableau 3. Proportion de revenus par catégorie socioprofessionnelle

Catégorie sociale	Taux ville	Taux campagne	Taux moyen	Taux général
Ouvrier non qualifiés	0.24	0.30	0.26	0.38
Ouvriers qualifiés	0.53	0.50	0.52	0.36
Cadre supérieur	0.23	0.20	0.22	0.26

Source: estimation propre sur base de "Enquête budget-consommation", T.II., p.85

La dernière colonne du tableau n°3 donne un taux général corrigé qui tient compte des taux de distribution de revenus en campagne, en ville ainsi que des taux particuliers pour certains secteurs de l'économie tels que présentés dans le tableau n° 4.

Tableau 4. Proportion de revenus par catégorie socioprofessionnelle : taux particuliers(montants en millions de Fcfa)

Secteur	Ouvrier non qualifié	Ouvrier qualifié	Personnel Cadre	Total
Agriculture, élevage et pêche Montant correspondant	85 % 113 598	11 % 14 047	5 % 6 096	100 % 133 741
Pétrole brut et gaz Montant correspondant	5 % 2 957	15 % 8 870	80 % 47 308	100 % 59 134
Postes et télécommunications Montant correspondant	14 % 2 106	58 % 8 821	29 % 4 388	100 % 15 315

⁷ La terminologie technique adoptée ici en parlant d'ouvrier « non qualifié », « qualifié » ou de « cadre » est juste une réadaptation de celle utilisée dans le document « l'enquête budget consommation », tome II, p.34, où l'on utilise respectivement la terminologie de « aucun niveau ou primaire », « secondaire ou professionnel », et enfin « supérieur ».

⁸ La proportion des revenus par catégorie socioprofessionnelle pour les milieux paysans est une estimation propre après consultation auprès des experts de la DGSEE auprès du ministère de la planification du Gabon.

<i>Services rendus aux entreprises</i> <i>Montant correspondant</i>	46 % 59 003	21 % 26 297	33 % 42 302	100 % 127 602
<i>Services rendus aux particuliers</i> <i>Montant correspondant</i>	11 % 1 443	49 % 6 613	40 % 5 323	100 % 13 379
<i>Commerce</i> <i>Montant correspondant</i>	67 % 93 892	24 % 33 981	9 % 12 092	100 % 139 964
<i>Banques</i> <i>Montant correspondant</i>	24 % 4 289	53 % 9 471	23 % 4 110	100 % 17 870
<i>Assurances</i> <i>Montant correspondant</i>	24 % 1 274	53 % 2 813	23 % 1 221	100 % 5 307
<i>Services non marchands</i> <i>Montant correspondant</i>	32 % 85 463	26 % 68 321	42 % 109 264	100 % 263 048

Source : estimation propre sur base de "Emploi et salaires dans les entreprises du secteur moderne, 1997.

3.2.2.b Estimation de la rémunération sectorielle du facteur capital

Trois catégories⁹ d'entreprises privées rémunèrent leurs capitaux. Il s'agit de sociétés pétrolières, d'institutions financières et des autres sociétés et quasi sociétés n'appartenant pas à ces deux premières catégories. Ces rémunérations par catégories correspondent aux montants respectifs des résultats bruts d'exploitation comptables. Ces rémunérations totalisent un montant de 1327129 millions de fcfa. Ici la source d'information est le TES de 1997 tel que publié par la DGSEE.

3. (Fiscalité intérieure, produit) : 45 287-: total des impôts indirects grevant la vente des produits et services locaux : ce montant correspond à la taxe sur la valeur ajoutée(TVA). Voir TES 1997 à la DGSEE.

4. (Fiscalité extérieure, produit) : 169 894-: total des impôts indirects grevant la vente des produits importés : ce chiffre correspond aux droits de douane sur les produits importés. Voir TES 1997 à la DGSEE.

5. (Ménages, facteur travail) : 1 291 908- : Il s'agit, comme déjà évoqué dans le cas de la matrice agrégée, des transferts vers les ménages des rémunérations du facteur travail telles que documentées dans le TES 1997. Ce montant englobe également le solde net des rémunérations effectuées avec le reste du monde, soit un montant de 850 millions. Le point qui nous intéresse ici est le transfert de ces rémunérations à un niveau plus désagrégé.

La seule source disponible pouvant donner une idée sur la redistribution des revenus au sein de diverses catégories sociales de ménages ou sur le pouvoir d'achat de ces derniers, ces sont les résultats de l'enquête budget-consommation réalisées, comme déjà stipulé plus haut, dans les circonscriptions urbaines de Libreville et de port Gentil en 1994. Il va de soi que ces résultats devraient s'étendre sur tout le territoire pour les besoins de notre travail.

Le tableau n°6 nous présente la distribution des revenus des différentes catégories de ménages selon le niveau de qualification. En colonnes, Q_i ($i : 1..4$) nous indique les quartiles par ordre de revenus. Le premier quartile indique le revenu disponible¹⁰

⁹Noter cependant, même s'il ne fait pas partie de ces 3 catégories, la rémunération du facteur capital par l'état gabonais au sein des sociétés commerciales où il détient des parts majoritaires, pour un montant de 1029 millions de fcfa.

¹⁰ Bien que nous traitons les revenus primaires des facteurs, nous supposons que la distribution de ces derniers au sein des catégories sociales reste comparable à celle liée aux

inférieur à 144 401 fcfa par mois et par ménage et caractérise « les ménages très pauvres ». Le deuxième quartile marque le même revenu entre 144 401 et 262 500 fcfa et caractérise « les ménages pauvres ». Le troisième quartile inclut les ménages ayant un revenu entre 262 500 et 455 325 fcfa et caractérise « les ménages assez riches ». La dernière catégorie de ménages au revenu disponible le plus élevé gagne mensuellement au moins 455 325 fcfa : il s'agit de « ménages riches ».

**Tableau 5. Rémunération du facteur travail
par secteur d'activité économique (mln de Fcfa)**

symbole	Secteur	Ouvrier non qualifié	Ouvrier qualifié	Cadre supérieur	Total rémunération du facteur travail(y compris REEindiv)
a1agel	Agriculture, élevage et pêche	113598	14047	6096	133741
a2ex	Foresterie & sylviculture	9048	18540	7895	35483
a3prp	Pétrole brut gaz	15079	30898	13157	59134
a4exm	Minerais métalliques	4190	8585	3656	16431
a5exa	Autres minerais	446	915	390	1751
a6ina	Produits agroalimentaires	3610	7396	3150	14155
a7inbo	Boissons & tabacs	2530	5185	2208	9923
a8inte	Produits textiles	838	1716	731	3285
a91inb	Bois & ameublement	3405	6976	2971	13352
a92fpim	Papeterie & produits d'imprimerie	573	1174	500	2248
a10inch	Produits chimiques & ouvrages plastiques	820	1680	715	3215
a11rap	Produits pétroliers raffinés	1863	3818	1626	7307
a12fco	Matériaux de construction & verrerie	2010	4118	1754	7882
a13fma	Ouvrages métalliques& autres industries	1862	3816	1625	7303
a14repr	Services de réparations	10572	21662	9225	41459
a15prd	Electricité & eau	3369	6904	2940	13213
a16btpu	Bâtiment travaux publics	25807	52878	22517	101202
a17ppem	Prospection pétrolière & minière	4476	9171	3905	17552
a18hcr	Hôtel café restaurant	9094	18635	7935	35665
a191trt	Transport terrestre	8443	17301	7367	33112
a192trf	Transport par eau	1152	2361	1006	4519
a193tra	Transport aérien	2912	5968	2541	11421
a194aut	Auxiliaire des transports	6579	13481	5741	25800
a20poc	Poste et communications	2106	8821	4388	15315
a21sim	Services immobiliers loyers	27902	57172	24346	109421
a22ser	Services rendus aux entreprises	59003	26297	42302	127602
a23srm	services rendus aux ménages	1443	6613	5323	13379
a24com	Commerce de gros et détails	93892	33981	12092	139964
a251sb	Services bancaires	4289	9471	4110	17870
a252sas	Services assurances	1274	2813	1221	5307
a26snm	Services non marchands	85463	68321	109264	263048
	Total	507648	470713	312696	1291057

Source : estimations propres sur base du TES 1997 et de l'enquête budget consommation, T.II., p.85.

revenus disponibles tels que présentés par le tableau n°5 en raison notamment de la proportionnalité linéaire du système d'impôts gabonais.

Tableau 6. Distribution du revenu disponible par classe de facteur et de ménage

Catégorie sociale	Q1	Q2	Q3	Q4	Total
Ouvrier non qualifié	40 %	26 %	21 %	13 %	100 %
Ouvrier qualifié	21 %	28 %	28 %	23 %	100 %
Cadre supérieur	5 %	9 %	21 %	65 %	100 %

Source : Enquête budget consommation, Tome II « Résultats », Ministère de la planification, 1994.

En consultant les totaux du tableau n°5, on voit les totaux de revenus pour chaque catégorie sociale de facteur et on peut convertir ces totaux en trois pourcentages respectivement à chaque catégorie. Cette dernière information permet de lire l'intérieur du tableau n°6 en termes de probabilités conditionnelles, et d'en dégager la loi de probabilité relative à un pourcentage donné de revenu pour le couple « classe de ménages » et « niveau de qualification du facteur travail », c'est à dire les probabilités conjointes p_{ij} pour un ouvrier de catégorie donnée appartenant à une classe donnée de ménage¹¹ de gagner un pourcentage donné de revenu.

De façon plus formelle, si nous considérons les revenus liés à une catégorie de main d'œuvre ou à une classe de ménages données comme deux variables aléatoires, symbolisées respectivement par O_i et M_j (où i symbolise le type donné d'ouvrier ($i : 1..3$) et j désigne le type donné de catégorie de ménage ($j : 1..4$)), on peut alors désigner par p_i la probabilité marginale indiquant la proportion du revenu détenu par la catégorie de main d'œuvre donnée. Etant donnée que le tableau n°6 se présente sous forme de probabilités conditionnelles, désignons par $p_{j/i}$ les probabilités à l'intérieur de ce tableau.

On a alors :

$$P_{j/i} = p\{M=m_j/O=o_i\} = p_{ij} : p_i$$

D'où, $p_{ij} = p_i \cdot p_{j/i}$

C'est grâce à cette dernière formule que les proportions permettant la construction du tableau n°7 sont établies. Ce dernier tableau nous permet donc de connaître la distribution recherchée de revenus du facteur catégorisé de travail au sein des diverses catégories de ménages.

Tableau 7. Transferts de la rémunération des facteurs vers les ménages(mln Fcfa)

Catégorie sociale	Ouvrier non qualifié	Ouvrier qualifié	Cadre supérieur	Total
ménage très pauvre	203 059	98 850	15 635	317 544
ménage pauvre	131 989	131 800	28 143	291 931
ménage assez riche	106 606	131 800	65 666	304 072
ménage riche	65 994	108 264	203 252	377 511
Total	507 648	470 713	312 696	1 291 057

Source : estimations propres sur base de l'enquête budget-consommation 1994.

11 Nous posons ici une hypothèse forte selon laquelle la probabilité pour un ouvrier de qualification donnée d'appartenir à une classe donnée de ménage reste inchangée qu'il s'agisse d'un ouvrier vivant en ville ou de celui vivant en campagne. Nous pensons que cette hypothèse ne devrait pas changer fondamentalement les résultats, ne saurait-ce qu'en raison du poids faible que la population de l'arrière ville (25 %) fait peser sur le produit global.